



Ordre du jour

- 1- Suivi des objectifs de contrôles.
- 2- Contrôles de présentation des carcasses à la pesée.
- 3- Contrôles du classement des carcasses.
- 4- Suites de contrôles (courriers et procès-verbaux).
- 5- Evolutions du contrôle de la PCM gros bovins en 2012.
- 6- Perspectives d'évolutions du contrôle de la PCM GB en 2013.

1- Suivi des objectifs de contrôles.

	2011		2012	
	Nombre abattoirs	Taux de contrôle plafonné	Nombre abattoirs	Taux de contrôle plafonné
Abattoirs communautaires (> 75 GB/semaine, 8 contrôles/an)	113	97 %	112	99 %
Abattoirs nationaux (< 75 GB/semaine, 2 à 4 contrôles/an)	100	98 %	93	92 %

- Niveau « communautaire » : taux atteints, amélioration de la réalisation des objectifs de contrôle.
- Niveau « national » : légère diminution de la réalisation du taux de contrôle.

2- Contrôles de présentation des carcasses à la pesée.

Indice de gravité des anomalies de présentation des carcasses :

- 1 = défaut mineur,
- 2 = défaut important,
- 3 = défaut majeur.

Année	2010	2011	2012
Nombre de contrôles	1117	1212	1168
Nombre de carcasses contrôlées	31171	34299	32721
Nombre de carcasses avec indice de gravité > ou = 2	5836	7331	7907
% carcasses avec indice > ou = 2	18,7%	21,4%	24,2%

➔ Augmentation du nombre de carcasses avec des défauts importants ou majeurs.

2- Contrôles de présentation des carcasses à la pesée.

% des carcasses par indice de gravité des anomalies, par pièce anatomique :

INDICE DE GRAVITE DES ANOMALIES		1	1	1	2	2	2	3	3	3
ANNEE		2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
PIECES ANATOMIQUES	QUEUE	4,8%	5,5%	7,2%	4,7%	5,1%	5,1%	1,2%	1,0%	1,1%
	ONGLET	3,9%	5,0%	4,2%	0,8%	0,9%	0,7%	0,9%	0,8%	0,4%
	HAMPE	6,8%	8,4%	7,6%	1,9%	1,6%	2,1%	0,1%	0,1%	0,1%
DEGRAISSAGE OU MISE A NU HORS ZONE AUTORISE	CUISSE (FACE EXTERNE)	2,9%	3,5%	3,3%	0,3%	0,4%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%
	CUISSE (FACE INTERNE)	5,3%	5,1%	3,9%	0,9%	0,7%	0,6%	0,2%	0,1%	0,1%
	CEILLET	5,8%	7,7%	8,0%	0,5%	0,8%	1,0%	0,1%	0,3%	0,2%
	FLANC	3,3%	5,6%	6,0%	0,7%	1,3%	1,6%	0,1%	0,1%	0,3%
	AU DELA DE LA 5 ^{EME} COTE	33,1%	33,8%	27,3%	3,1%	4,1%	7,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	PAROI VENTRALE	5,5%	5,2%	5,2%	0,5%	0,4%	0,6%	0,0%	0,0%	0,0%

LEGENDE DES INDICES DE GRAVITE : 1 (CONFORME) 2 (DEFAUT MINEUR) 3 (DEFAUT IMPORTANT) 3 (DEFAUT MAJEUR)

- Augmentation du % du nombre d'anomalies
- Diminution du % du nombre d'anomalies

% des carcasses par indice de gravité des anomalies par pièce anatomique :

INDICE DE GRAVITE DES ANOMALIES		1			2			3		
ANNEE		2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
MUSCLES MIS A NU EN ZONE AUTORISEE	DOS	10,8%	14,8%	14,4%	1,9%	3,0%	3,1%	0,2%	0,3%	0,3%
	GROS BOUT DE FOIE	14,9%	17,3%	17,2%	2,2%	3,3%	3,3%	0,1%	0,2%	0,3%
	ZONE PELVIENNE ET ABDOMINALE	6,1%	6,6%	6,7%	0,7%	1,0%	0,8%	0,2%	0,2%	0,2%
AUTRES (EX: GRAPPE, SECTION PATTES, ...)		0,9%	1,9%	2,6%	0,1%	0,1%	0,4%	0,1%	0,0%	0,0%
GOUTERREUX/LAIE ET PLAIE DE SANGNEE		6,2%	6,8%	5,6%	2,4%	1,3%	1,2%	0,1%	0,1%	0,2%

LEGENDE DES INDICES DE GRAVITE: 0 CONFORME-1 DEFAUT MINEUR-2 DEFAUT IMPORTANT-3 DEFAUT MAJEUR

- Augmentation du % du nombre d'anomalies
- Diminution du % du nombre d'anomalies

2- Contrôles de présentation des carcasses à la pesée.

➤ **Dégradation de la présentation des carcasses** : augmentation des indices de gravité des anomalies 2 (défaut important) et 3 (défaut majeur).

➤ **Zones de présentation avec dégradation sensible** :

- Dégraissage ou mise à nu hors zone autorisée : œillet, flanc, paroi ventrale

➤ **Anomalies stables** :

- Dégraissage ou mise à nu hors zone autorisée sous la 5ème côte
- Pièces anatomiques: queue, hampe, ongle

➤ **Causes de la dégradation** :

- mauvaises pratiques : dégradation de la présentation des carcasses au cours du second semestre 2012
- précision accrue des constats des contrôleurs (précision des procédures de contrôle).

3- Contrôles du classement des carcasses.

Nombre de contrôles du classement des carcasses :

Année	2010	2011	2012
Nombre de contrôles	1142	1257	1211
Carcasses contrôlées	33270	36830	35651
Carcasses non classées	40	0	0
Carcasses avec classement différent entre document de pesée et marquage	52	3	3

3- Contrôles du classement des carcasses.

Nombres de carcasses par classe de conformation et d'engraissement :

				2010	2011	2012			
				Nombre carcasses	Nombre carcasses	Nombre carcasses	% carcasses	%	
CONFORMATION									
Sous-classement	à (-) 3/3 de classe et plus en conformation	a + a'	20	24	10	0,03%			
	(-) 2/3 de classe en conformation	b + b'	155	160	102	0,29%			
	(-) 1/3 de classe en conformation	c + c'	4200	4126	3480	9,76%			
Concordance Parfaite au tiers de classe				d + d'	25228	28259	28204	79,11%	99,07%
Sur-classement	(+) 1/3 de classe en conformation	e + e'	3466	3996	3634	10,19%			
	(+) 2/3 de classe en conformation	f + f'	178	227	193	0,54%			
	à (+) 3/3 de classe et plus en conformation	g + g'	23	38	28	0,08%			
Nombre de carcasses classées contrôlées : TOTAL				33270	36830	35651	100,00%		
ENGRAISSEMENT				Nombre	Nombre	Nombre	%	%	
Sous-classement	à (-) 2 de classe et plus en engraissement	h + h'	3	3	3	0,01%			
	à (-) 1 de classe en engraissement	i + i'	1148	1347	1123	3,15%			
Concordance parfaite à la classe				j + j'	31276	34551	33673	94,45%	99,96%
Sur-classement	à (+) 1 de classe en engraissement	k + k'	838	923	840	2,36%			
	à (+) 2 de classe et plus en engraissement	l + l'	5	6	12	0,03%			
Nombre de carcasses classées contrôlées : TOTAL				33270	36830	35651	100,00%		

(1) % = NOMBRE DE CARCASSES CONCERNÉES/NOMBRE DE CARCASSES CLASSÉES

3- Contrôles du classement des carcasses.

➤ **Conformation :**

- Concordance parfaite du classement au tiers de classe : 79 % des carcasses.
- Concordance parfaite du classement à +/- 1 tiers de classe : > 99 % des carcasses.
- Répartition homogène des sous et des sur-classements.

➤ **Engraissement :**

- Concordance parfaite de l'état d'engraissement : 94 % des carcasses.

➡ **Classements globalement conformes mais décalage récurrent d'1 tiers de classe en conformation.**

4- Suites de contrôles.

➤ **Courriers réglementaires :**

Notifications d'Information Réglementaire (NIR) : 23 courriers concernant la présentation non conforme des carcasses.

Principales anomalies relevées :

- Dégraissage en zone non autorisée : muscles mis à nu sous la 5ème côte,
- Dégraissage en zone autorisée : muscles mis à nu,
- Longueur des queues,
- Jarrets avant épiluchés,
- Non respect du délai de pesée.

(Les courriers relèvent en général plusieurs anomalies)

4- Suites de contrôles.

➤ Courriers réglementaires :

• Rappels à la Réglementation (RR) :

31 courriers concernant la présentation non conforme des carcasses :

- Dégraissage en zone non autorisée : muscles mis à nu, sous la 5^{ème} côte,
- Dégraissage en zone autorisée : muscles mis à nu,

(Les courriers relèvent en général plusieurs anomalies)

• Procès Verbaux :

13 PV concernant :

- La présentation non conforme des carcasses,
- Le sur-classement en conformation des carcasses.

5- Evolutions du contrôle PCM gros bovins en 2012.

Amélioration du processus de contrôle :

- Précisions par zone des anomalies de présentation des carcasses à la pesée (« annexe 4 » procédure)
- Développement des formations internes de contrôleurs par référents PCM et harmonisation des contrôles,
- Réingénierie du processus PCM : ciblage des points d'évolution des procédures de contrôle à mettre en œuvre.

Renforcement de la coordination avec la DGCCRF :

- 125 contrôles conjoints réalisés et bilans réguliers.

Coordination avec Normabev :

- Partage « annexe 4 » et bilan annuel réalisé fin 2012 sur constats : convergence de l'analyse concernant la hausse des anomalies de type 2 et 3.
- Mise en place d'outils communs pour la gestion des classificateurs.

6- Perspectives d'évolutions de la PCM gros bovins.

6.1 Mise en œuvre du plan d'action suite à réingénierie des processus PCM

- Suivi précis trimestriel quantitatif et qualitatif des contrôles :
 - Respect strict des fréquences réglementaires.
 - Suivi grâce au développement du système d'information des contrôles PCM : gestion des objectifs et suivi des anomalies constatées.
- Révision de certaines procédures de contrôles notamment agrément et renouvellement de l'agrément des classificateurs.
- Développement formation interne.
- Améliorer la programmation des contrôles : connaissance du planning d'abattage, catégorie spéciale pour abattoirs à activité occasionnelle.

6.2 Renforcement de la collaboration inter-administration + interprofession

- DGCCRF : collaboration et action conjointe renforcée.
- Normabev : poursuite des échanges et du développement d'outils de suivi des classificateurs.

6.3 Au niveau réglementaire : points à préciser ou faire évoluer :

→ Présentation de la carcasse :

Précisions rédactionnelles de certaines définitions :

- Ablation de la gouttière jugulaire (veine grasse),
- A l'aplomb de la pointe de la hanche,
- Queue présentée avec un minimum de 13 vertèbres.

Parage de la gouttière jugulaire et de la plaie de saignée (guide réalisé par l'institut de l'élevage), note de service en cours pour le parage sanitaire par la DGAL.

→ Classement de la carcasse :

Traçabilité du classificateur.